

04

DÉCEMBRE  
2018

BRUXELLES

**BIM**  
AWARDS

DOSSIER DE **CANDIDATURE**

*à envoyer avant le 16 novembre 2018 minuit*

UN ÉVÉNEMENT  
**LA CHRONIQUE**

# INFORMATIONS PRÉALABLES AU DOSSIER DE CANDIDATURE

LES DOSSIERS ET PIÈCES JOINTES sont à envoyer à l'attention de **Dorien Favaits** uniquement par mail à **dfa@ebp.be**.  
 La date limite de remise des dossiers est: le **16 novembre 2018 minuit**.

## COORDONNÉES DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Raison Sociale/ Entité publique .....

.....

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

.....

E-mail .....

## COORDONNÉES DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Raison Sociale .....

.....

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

.....

E-mail .....

## COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE AYANT RÉALISÉ LE PROJET OU CELLES DE L'EXPLOITANT

Raison Sociale .....

.....

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

.....

E-mail .....

## LA CATÉGORIE DANS LAQUELLE LA CANDIDATURE EST PRÉSENTÉE

**VEUILLEZ PRÉCISER LA CATÉGORIE POUR LAQUELLE VOUS PARTICIPEZ.**

Le jury se réserve la possibilité de modifier la catégorie du dossier, s'il l'estime nécessaire.

Le «BIM Award de l'Année» sera sélectionné parmi les candidatures pour les catégories suivantes:

**1**

**PME/GRANDE ENTREPRISE**

**2**

**SOUS-CATÉGORIES**

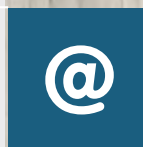
- PROJETS INFRASTRUCTURES
- PROJETS PUBLICS
- PROJETS INDUSTRIELS, TERTIAIRES OU RÉSIDENTIELS

**SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS,  
CONTACTEZ:**

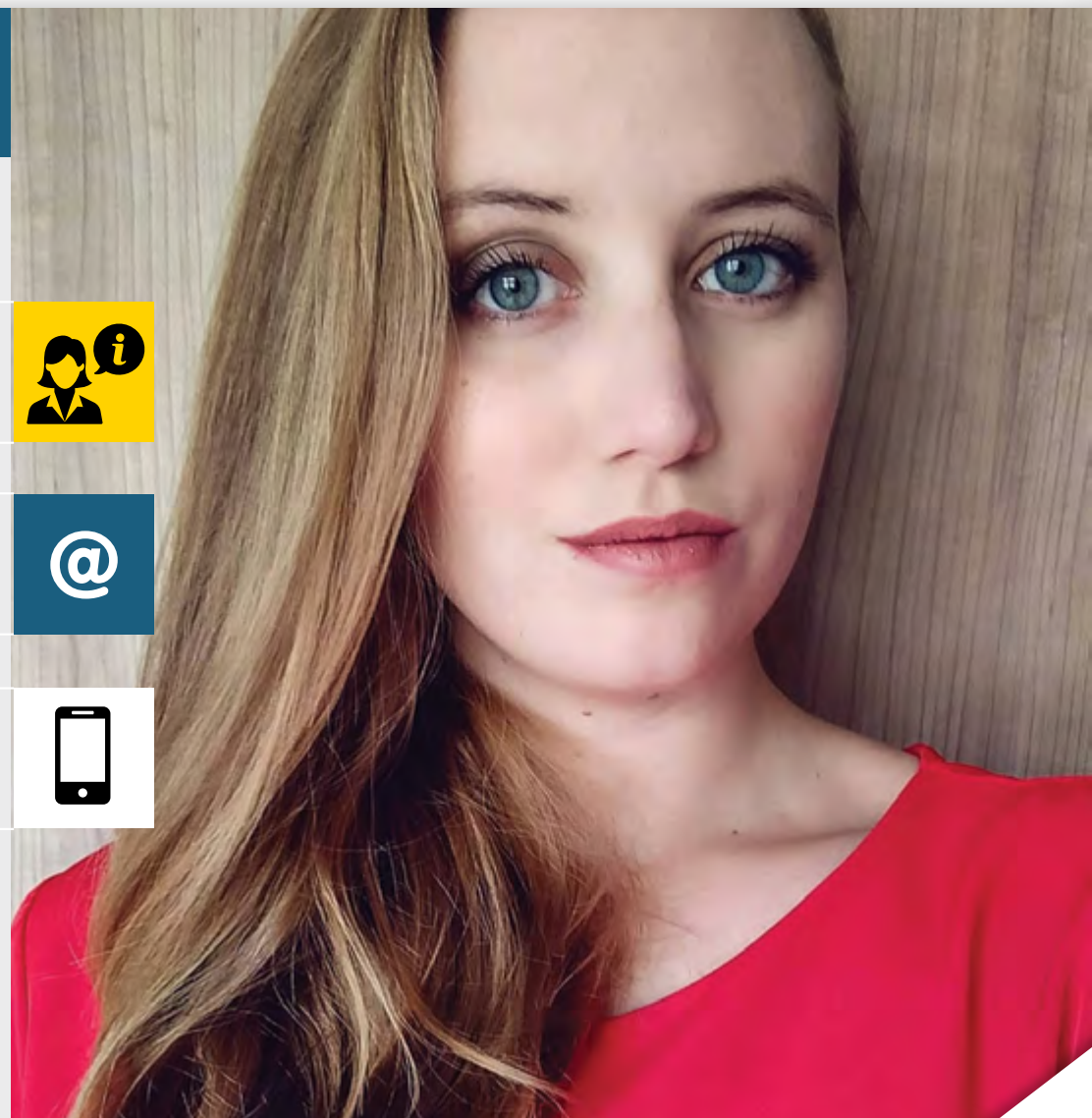
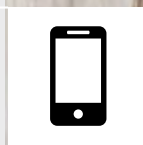
Dorien Favaits



dfa@ebp.be



0488 89 79 01



## COMMENT PARTICIPER?

**SI VOUS DESIREZ VOUS INSCRIRE DANS DIVERSES CATÉGORIES**, complétez le(s) dossiers de candidature correspondant à la/les dite(s) catégorie(s).

- De min. 6 à max 10 images (sans droit d'auteur) dont 2 à max 4 images représentant les aspects BIM.
- A suggérer, une vidéo évoquant le travail collaboratif en mode BIM du projet (de 2 min. max)

POUR ÊTRE PRIS EN CONSIDERATION:

- a) Ne pas soumettre vos dossiers de 2017 au BIM Awards car ils ne seront **pas pris en compte**.
- b) Le formulaire de candidature(s) joint(s) devra être complété.
- c) Votre projet pourra faire partie de l'une des catégories suivantes:
  - Conception: conception préliminaire, finale ou d'exécution
  - Mise en œuvre
  - En fonction depuis maximum 6 mois
- d) Les documents exigés pour **l'illustration** de votre projet: 6 à 10 photos (sans droit d'auteur), comprenant la maquette initiale et l'état d'avancement actuel, 2 à 4 fichiers permettant de visualiser les spécialités traitées en BIM (structure,...) ou présentant la mise en œuvre du projet.
- e) A suggérer: une vidéo évoquant le travail collaboratif en mode BIM du projet (2 min maximum).

Les fichiers «images» doivent être fournis en haute définition (300 DPI, format JPEG recommandé).



Les documents devront être envoyés via WeTransfer ou via support numérique (clé Usb) par poste à l'adresse suivante: EBP – A l'attention de Dorien Favaits – Les BIM Awards 2018 – Avenue Bourgmestre E. Demunter 3/ 6 à 1090 Bruxelles



Les dossiers de candidature complets (matériel visuel compris) doivent être envoyés via WeTransfer avant le **16 novembre 2018**, via e-mail à **dfa@ebp.be**.



Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte par le jury. Toute(s) candidature(s) ne répondant pas aux critères énoncés ne sera/seront pas prise(s) en considération pour l'attribution d'un Award..



Introduisez votre dossier avant le **16 novembre 2018** par WETRANSFER à dfa @ebp.be

## LES DIFFERENTS BIM AWARDS

**NOUS VOUS INVITONS À PARCOURIR ATTENTIVEMENT LES SPÉCIFICITÉS DE CHACUNE DES CATÉGORIES.**

Quatre projets seront récompensés pour ceux réalisés au Benelux.

**Trois Prix dans les catégories suivantes et un Prix spécial seront décernés pour:**

**1**

### LES PROJETS INFRASTRUCTURES

Ce prix sera attribué pour un projet d'infrastructure, réalisé au Benelux.

*Ex: ponts, hôpitaux, tunnels, voiries, gares, ports,...*

**2**

### LES PROJETS PUBLICS

Ce prix sera attribué pour un projet public réalisé au Benelux.

*Ex: institutions scolaires, hôpitaux, espaces publics, bâtiments administratifs, soins & santé, parcs d'activités économiques,...*

**3**

### LES PROJETS INDUSTRIELS, TERTIAIRES OÙ RESIDENTIELS

Ce prix sera attribué pour un projet industriel, commerciale ou résidentiel réalisé au Benelux.

*Ex: usines, entrepôts, bureaux, centre commerciaux, appartements,...*



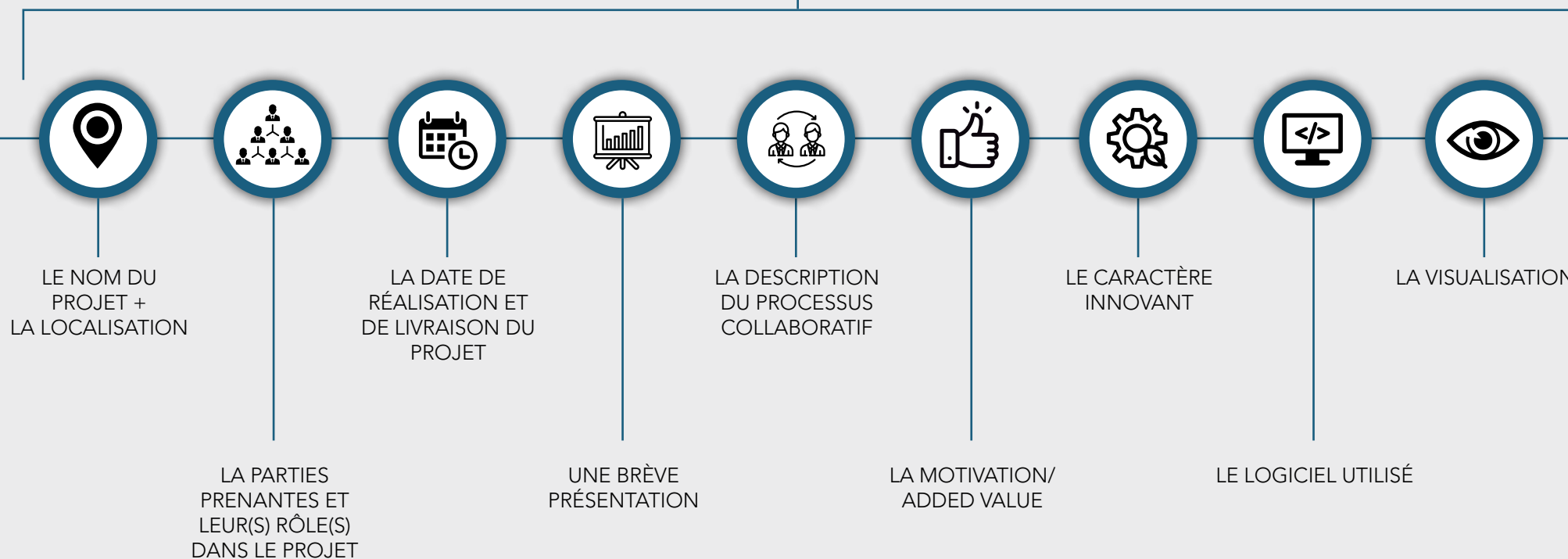
### PRIX SPÉCIAL «BIM AWARD DE L'ANNEE»

Le «coup de cœur» du jury. Le jury récompensera ceux qui auront réalisés un projet exceptionnel et particulièrement innovant.

*Ex.: BIM innovation, adaptation du BIM existant,...*

## DOSSIER DE CANDIDATURE

VOTRE DOSSIER DOIT OBLIGATOIREMENT INCLURE:



## DOSSIER DE CANDIDATURE en détail



NOM ET LOCALISATION DU PROJET



LES PARTIES IMPLIQUÉES ET LEUR(S) RÔLE(S)

Veillez décrire les parties concernées et leur(s) rôle(s) au niveau du projet. Si ce n'est pas claire, le dossier sera considéré comme incomplet et ne sera pas soumis au jury.



DATE DU PROJET

La date de mise en œuvre et de mise en place du projet.



BRÈVE PRÉSENTATION

- Décrire le projet et ses principales caractéristiques (+/- 30 lignes)
- Présentation du modèle numérique pour exploiter la structure (+/- 30 lignes).



DESCRIPTION DU PROCESSUS



MOTIVATION / VALEUR AJOUTÉE

- Pourquoi avoir choisi le BIM?
- Quelle est la valeur ajoutée/le bénéfice au niveau technique, écologique, économique et organisationnel?



CARACTÈRE INNOVANT

Quels sont les points d'innovation du projet (mode de construction, exécution, conception,...)?



LOGICIEL PRINCIPALEMENT UTILISÉ



VISUALISATION

- De min. 6 à 10 photos dont au moins 2 à 4 photos représentant la structure traitée par le BIM
- Une vidéo d'environ 2 minutes, éventuellement.



## REGLEMENT

### ARTICLE 1 – L'ORGANISATEUR

EBP Belgique

Siège social: Avenue Bourgmestre E. Demunter 3/6 à 1090 Bruxelles - Belgique

TVA BE0451.979.022

Tél: +32 2 420 68 60

Fax: +32 2 791 96 75

### ARTICLE 2 – OBJET DU CONCOURS

Ce concours visera à récompenser les meilleurs projets BIM ainsi que les meilleurs participants du BIM du BENELUX. Ce concours sera ouvert aux candidats du 10 septembre 2018 au 16 novembre 2018.

### ARTICLE 3 - LES PRIX – CATEGORIES

Sous réserve d'un nombre de candidatures suffisant, l'organisateur décernera 4 Prix dans les catégories suivantes et 1 Prix spécial pour:

1. Les Projets infrastructures
2. Les Projets publics
3. Les Projets industriels, tertiaires ou résidentiels
4. Le BIM Award de l'Année

### ARTICLE 4 - LES CANDIDATURES

Pour participer aux BIM Awards, les candidats doivent impérativement:

- 4.1 Proposer des projets initiés en 2018 par des acteurs de la construction, mettant en avant leur processus collaboratif et connaissance(s) de la maquette numérique. L'organisateur peut être amené à demander à l'entreprise de lui fournir une preuve légale datée.
- 4.2 Déposer un DOSSIER DE CANDIDATURE comprenant:
  - a) Le formulaire de candidature joint complété. Le candidat pourra présenter une ou plusieurs réalisations sous réserve de remplir autant de dossiers de candidature que de projets
  - b) Les documents exigés pour l'illustration de votre projet:
    - ✓ 6 à 10 photos (sans droit d'auteur) comprenant notamment la maquette initiale et l'état d'avancement actuel
    - ✓ 2 à 4 fichiers permettant de visualiser les spécificités traitées en BIM (structure,...) ou présentant la mise en œuvre du projet.

A suggérer: une vidéo évoquant le travail collaboratif en mode BIM du projet (2 min. max).

Les fichiers «images» doivent être fournis en haute définition (300 DPI, format JPEG recommandé).

Les documents seront envoyés via WeTransfer ou par support numérique (clé Usb) par poste à l'adresse suivante: EBP – A l'attention de Dorien Favaiats – Les BIM Awards 2018 - Avenue Bourgmestre E.

Demunter 3/6 à 1090 Bruxelles

Les dossiers de candidature complets doivent être impérativement envoyés avant le 16 novembre 2018 par email à dfa@ebp.be

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération par le jury ainsi que toute candidature ne répondant pas aux critères énoncés.

### ARTICLE 5 - ENGAGEMENT DES CANDIDATS ET DE L'ORGANISATEUR

5.1 Les candidats sont tenus d'obtenir, préalablement à l'envoi de leur dossier de candidature, toutes les autorisations nécessaires à la reproduction et à la représentation des éléments constitutifs de leur dossier (notamment et sans que cette liste soit exhaustive: marques, dessins, photos, droits d'auteurs, vidéos,..., notamment des prestataires éventuellement intervenus dans l'opération concernée etc.) lors de la remise des Prix, dans tous médias, quel que soit le support susceptible de traiter les BIM Awards dans un but promotionnel ou d'information, ainsi que pour une reproduction par l'organisateur sur les documents promotionnels des éditions suivantes de ce concours. Ces utilisations devront pouvoir intervenir sans obligation d'aucune sorte à la charge de l'organisateur.

Les candidats garantissent à l'organisateur de tout recours à cet égard, ce dernier ne pouvant en aucun cas être tenu pour responsable d'aucun litige lié à la propriété intellectuelle attachée à l'un des éléments constitutifs d'un dossier de participation aux BIM Awards.

5.2 L'organisateur s'engage à ne divulguer, avant la remise des Prix, aucune information considérée comme confidentielle par le candidat qui l'aura expressément signalée comme telle dans son dossier de candidature.

5.3 Toute demande d'annulation doit être communiquée par écrit par voie digitale à l'adresse indiquée dans l'article 4.2, le cachet de la poste faisant foi pour la date d'annulation. En cas d'annulation reçue moins de 15 jours ouvrables avant le 23 novembre 2018, la somme demandée pour l'inscription pour frais de dossier, restera due.

## ARTICLE 6 - JURY - SELECTION DES LAUREATS

6.1 – Une désignation en 2 temps:

Une pré-sélection des dossiers sera faite par la rédaction de La Chronique et la Bouwkroniek, qui a la responsabilité d'examiner en détail l'ensemble des dossiers complets de façon à sélectionner 4 nominés dans chacune des catégories.

Les dossiers retenus seront ensuite présentés au jury le 16 novembre 2018 qui aura la responsabilité de désigner les lauréats dans les 3 catégories ainsi que pour le Prix du BIM Award de l'Année.

6.2. Constitution et mode de fonctionnement du jury:

Les membres du jury sont choisis par l'organisateur parmi les personnalités reconnues du secteur de la construction.

Les membres du jury ne pourront participer au vote d'une catégorie dans laquelle leur entreprise (ou leur(s) marque(s) serait soit candidate ou soit impliquée directement ou indirectement.

La présentation des dossiers fait l'objet d'un débat entre les membres du jury. Les délibérations du jury sont confidentielles et ce dernier n'aura en aucun cas à se justifier de ses choix.

Le jury se réserve la possibilité de ne pas octroyer de prix, de nommer des ex æquo ou de remettre de nouveaux prix.

Les résultats resteront secrets jusqu'à la cérémonie de remise des prix, le 4 décembre 2018.

## ARTICLE 7 - UTILISATION DES NOMS ET LOGOS «BIM AWARDS»

Seuls les lauréats sont autorisés à utiliser le nom et le logo des BIM Awards dans les formes et conditions transmises par l'organisateur, sur tout document commercial et promotionnel concernant la société et/ou le projet récompensé, pendant une durée maximum d'un an à compter de la remise des prix et uniquement au BENELUX.

## ARTICLE 8 - REMISE DES PRIX

Les prix seront remis au cours d'une cérémonie qui se tiendra à Bruxelles le 4 décembre 2018.

Les nominés seront avertis par l'organisateur, 20 jours avant et devront être présents à la cérémonie afin de recevoir leur prix.

## ARTICLE 9 - INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies, à caractère personnel ci-dessus par la société EBP Sprl feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la participation du client à un évènement et/ou d'une formation d'EBP. Elles sont nécessaires à notre société pour activer les différents services liés à la participation et pour informer le client de tout service sous la marque E.B.P. Les données du client sont enregistrées dans notre fichier clients. EBP Sprl et tout autre société du groupe Infopro Digital, pourra envoyer des sollicitations pour des services analogues.

Conformément à la loi en vigueur le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui le concerne. Pour exercer ces droits, le client doit contacter notre service clientèle par écrit à l'adresse suivante: EBP – Service GDPR - Bourgmestre Etienne Demunter 3/6 à 1090 Bruxelles – ou par mail à [gdpr@ebp.be](mailto:gdpr@ebp.be)

## ARTICLE 10 – DIVERS

Le règlement est soumis exclusivement à la loi belge. L'organisateur statuera souverainement sur toute difficulté pouvant naître de l'interprétation et/ou de l'application du présent règlement.

À..... le ...../...../2018

Signature .....